



Prix de thèse



# Signal, Image et Vision

Edition 2015

Décerné par le Club EEA<sup>1</sup>, le GdR ISIS<sup>2</sup> et le GRETSI<sup>3</sup>

## Appel à candidatures

<http://gretsi.fr/prix-de-these2015>

Date limite de soumission : vendredi 27 mars 2015

### Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR ISIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

### Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- avoir été soutenue entre le 1er Septembre 2013 et le 31 décembre 2014 ;
- ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- être rédigée en français ou en anglais.

---

<sup>1</sup> Club EEA : Club des Enseignants en Electronique, Electrotechnique et Automatique (<http://www.clubeea.org/>)

<sup>2</sup> GdR ISIS : Groupement de Recherche "Information, Signal, Image, et viSion" (<http://gdr-isis.org/>)

<sup>3</sup> GRETSI : Groupement de Recherche et d'Etude du Traitement du Signal et des Images (<http://gretsi.fr/>)

## Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 5 critères :

1. le caractère novateur de la démarche ;
2. la qualité des résultats obtenus ;
3. l'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;
4. la forme du document de thèse ;
5. la qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

## Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : Vendredi 27 Mars 2015 inclus ;
- Communication des résultats : Mai 2015 ;
- Remise du prix, les 28-29 Mai 2015 à Lyon, pendant le 55<sup>ème</sup> congrès du Club EEA ;
- Présentation des travaux de thèse du lauréat au 25<sup>ème</sup> colloque GRETSI (8-11 Septembre 2015, Lyon).

## Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à déposer sous forme de fichiers PDF exclusivement sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2015>, à partir du 02 Février 2015.

## Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

1. Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur de thèses pluridisciplinaire TEL : <http://tel.archives-ouvertes.fr>. Ensuite, déposer les documents suivants sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2015> ;
2. Un résumé en 4 pages maximum du travail de thèse ;
3. Une lettre de candidature signée ;
4. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
5. Les tirés à part des publications d'audience internationale (minimum 1, maximum 3) jugées les plus pertinentes. Pour un article non encore paru mais accepté, joindre l'avis d'acceptation ;
6. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
7. Une lettre de soutien du directeur de thèse.

## Composition du Jury

Le jury est présidé en 2015 par Tadeusz SLIWA. Il est constitué des enseignants-chercheurs et chercheurs suivants :

- Francois AUGER, Université de Nantes, IREENA, St-Nazaire;
- Abdel BOUDRAA, Ecole Navale, Brest;
- Cédric FEVOTTE, CNRS, Laboratoire Lagrange, Nice;
- Gersende FORT, Telecom-Paristech, LTCl, Paris;

- Olivier HAEBERLE, Université de Haute-Alsace, MIPS, Mulhouse;
- Dominique GINHAC, Université de Bourgogne, Le2i, Dijon;
- Jean-Marie GORCE, INSA, CITI, Lyon;
- Pierre GRANGEAT, CEA-LETI, Grenoble;
- Rémi GRIBONVAL, IRISA, Rennes;
- Sylvie MARCOS, Supelec, Gif sur Yvette;
- David ROUSSEAU, CREATIS, Lyon;
- Tadeusz SLIWA, Université de Bourgogne, Le2i, Auxerre.

## **Organisation du prix**

L'organisation du prix de thèse est assurée par une commission, présidée en 2015 par Jocelyn CHANUSSOT, et constituée de :

- Marie CHABERT, INP-ENSEEIH, IRIT, Toulouse;
- Jocelyn CHANUSSOT, Institut Polytechnique de Grenoble, Grenoble;
- Emilie CHOZENOUX, Institut Gaspard Monge, Marne-La-Vallée;
- André FERRARI, Laboratoire Lagrange, Nice;
- Sabir JACQUIR, Université de Bourgogne, Le2i, Dijon;
- Danielle NUZILLARD, Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims.